

URML MARTINIQUE

RAPPORT MORAL

2018



Assemblée générale du 15 Juillet 2019

Rapport moral du Dr Anne CRIQUET-HAYOT, Présidente,

Relatif à l'année 2018

L'année 2018 pour l'URML a été une année dans l'accompagnement au changement.

Un changement décidé au plus haut niveau de l'état par le Président de la République Emmanuel Macron dans « *Le plan Ma santé 2022, un engagement collectif* ». C'est la première fois qu'un Président de la République présente un plan santé, avec un focus / des mesures spécifiques pour l'Outre-Mer. Ce plan démontre bien que la santé est devenue un enjeu politique majeur, et celui-ci va modifier l'évolution de l'exercice de la médecine libérale.

La visite du Président de la République, accompagné de la ministre de la santé et de la ministre l'Outre-Mer sur notre territoire confirme bien l'intérêt porté à l'Outre-Mer.

Notre objectif, que l'URML soit connue et reconnue par les institutions comme un partenaire incontournable, est en bonne voie :

- Un rendez-vous avec la délégation présidentielle et l'URML avec les Drs Bellon Tulle, Criquet Hayot, Darche et Sulpicy, a eu lieu le 27 septembre 2018. Nous avons présenté les axes de travail de l'URML, ainsi qu'un document exposant les problèmes de l'offre de soins en Martinique avec la clinique Sainte Marie ; cf. Annexes 2a.
- Plan chlordécone lettre du Président 27/09/2018 ; cf. Annexe 2b. Reconnaissance de cette problématique avec organisation d'un colloque scientifique les 17 et 18 octobre en présence des 3 ministères, santé, outre-mer et agriculture sous l'égide de la préfecture organisé en toute transparence avec retranscription publique de tous les débats. L'URML, bien sûr, avait participé aux COPIL sur cette thématique et avait dénoncé avec vigueur les positions prises par le réseau périnatalité sans aucune validation par un comité scientifique et qui se sont révélées contraires aux conclusions scientifiques du congrès. Des courriels ont été adressés à la préfecture et au DGARS.
- Un rendez-vous avec les sénateurs Antiste et Conconne le 3 novembre pour débattre du PLFSS, remise d'un dossier (Annexe 2c).
- CPOM signé avec l'ARS, mais beaucoup de retard dans l'attribution des fonds en raison des changements de direction au niveau de l'ARS. (L'attribution du CPOM avec la répartition des fonds pour 2018 a été signé par l'ARS en juin 2019 ! ...)
- Des partenariats avec :
 - La CGSS avec financement des campagnes IST et vaccinations,
 - La Préfecture, pour la prise en des sargasses,
 - Mildeca pour le film la Première fois,
 - DRAAC pour le film la Première fois,
 - Le rectorat pour une étude sur le comportement solaire en milieu scolaire qui a fait l'objet d'un poster en décembre à Paris au congrès de dermatologie, ainsi qu'un poster au congrès CMG porte Maillot qui a été primé comme le meilleur poster prix du public

Eclairage dans le fonctionnement de l'URML et les rôles de tout à chacun, consultation du cabinet Vidal. Cf. *Annexe 2d*

Changement au niveau des salariés avec :

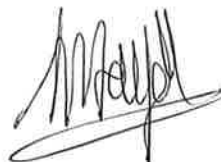
1. Embauche en CDD pour soulager les équipes de :
 - Madame Pognon janvier à octobre, Madame Conconne mars à juin, qui ont quitté l'URML pour un CDI
 - Madame Effremenko en mars
 - Monsieur Guillebaud le 28 novembre, avec une mise à disposition 1 jour ½ pour la CPTS Madinina
2. Accompagnement au changement pour les salariés et l'équipe avec les différentes interventions de Madame Valère sur le mieux-être au travail
3. Réalisation de fiche de poste pour les salariés
4. Structuration du travail avec des fiches projets pour chaque action, avec des responsables comme chargé de projet ou chargé de mission, ainsi que des médecins référents
5. Demande dès le début de l'année de suivi analytique du budget avec point trimestriel, très difficile réaliser, par défaut de suivi budgétaire au plan comptable et par le délai de réponse tardif de l'ARS pour le CPOM avec des actions déjà réalisées sur accord verbal, et au final non prises en charge dans le CPOM (exemple Bouge avec ta ville, endométriose, chlordécone...) et d'autres apparaissent au dernier moment (filière chirurgie bariatrique). Ceci vous sera exposé en détail par la trésorière dans son rapport financier.

Changement pour les actions « pas de sous, pas d'action » puisqu'elles doivent être obligatoirement financées soit dans le CPOM avec l'ARS, soit dans les appels à projet, ou par des fonds privés de mécènes. Le rapport détaillé vous sera fait dans le rapport d'activité par la Secrétaire Générale.

Renouer les liens entre les médecins, dans un univers artistique en rapport avec la médecine est l'objectif du Café des Médecins financé sur les fonds propres de l'URML. Après le cinéma avec le film *Les Héritiers du Vietnam* d'Arlette Pacquit, l'année 2018 a été placée sous le rapport du corps avec la nourriture par le spectacle de Danse « **Je remets le couvert l'Indigestion** » de la chorégraphe Madame Emmanuelle et Présidente de la culture à la CTM, joué pour les médecins à l'ATRIUM le 9 juin 2018 sous l'égide de Monsieur Le Préfet. Un débat entre la chorégraphe, les danseurs, le Pr Jehel psychiatre et le public a clôturé cette manifestation qui a été un franc succès.

Pour l'année 2019, la réalisation d'une exposition photo « *Regards sur la Médecine* » avec Jean Luc de Laguarique est en cours. L'œil de l'artiste permet de capter par la photographie le lien si particulier entre le patient et le médecin. L'humanité, l'empathie, la confiance, le soin, le respect de l'autre sont les socles de cette relation, dont la photographie révèle et fait parler l'indicible.

Mesdames et Messieurs, chers confrères, je vous remercie pour votre attention.



Dr Anne CRIQUET HAYOT
AG du 15 Juillet 2019